

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire de GABIAN.

**Présents** : Messieurs BERTHOMIEU M. - BOUDET A. - BOUTES F. - DE BARROS C. - FOREZ D. - ISARN P. LAVIT F. - SOULIE Ch.

Mesdames GALZY I. - GROUSSET E - LABROUSSE M. - LOPEZ C. - PAILLES S. - ROUSSET A.

**Secrétaire de séance** : Madame LOPEZ Chantal

40/2023 - Modification du tableau des effectifs

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,  
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,  
Vu la loi n°2005-843 du 26 juillet 2005 articles 20 21 22 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique

Il y a lieu de procéder à une modification du tableau des effectifs

Création de poste contractuel - AGENT D'ANIMATION SCOLAIRE - 20 Heures  
Suppression d'un poste contractuel - AGENT D'ANIMATION SCOLAIRE - 20 Heures  
Création d'un poste contractuel - AGENT D'ANIMATION SCOLAIRE - 35 Heures  
Création d'un poste contractuel - AGENT TECHNIQUE - 20 heures

Il demande au Conseil de bien vouloir son avis

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

ACCEPTTE les créations et suppressions des postes contractuels énumérés ci - dessus

VALIDE la modification du tableau des effectifs tel que présenté

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire - BOUTES Francis

  
